

# DÉFINIR ET REDÉFINIR LA RETRADUCTION : D'ANTOINE BERMAN JUSQU'À PRÉSENT

Thiago MATTOS<sup>1</sup>

**Abstract:** Throughout as different authors as Berman, Gambier, Ladmíral etc., the practice of retranslation is, nowadays, a theoretical notion increasingly discussed in translation studies. This paper aims to expose the theoretical crusade endured by retranslation since the founding work of Antoine Berman, in 1990, until the more recent reflections about the subject. We have finally reached our own definition, which seeks to consider the aspects of retranslation as a locus of a plural and multiple dimensions, crossed by weblike inter-relations put in place by the coexisting ways of (re)reading and (re)writing the text.

**Keywords:** retranslation, coexisting translation, translation locus, Antoine Berman, Yves Gambier.

## Introduction

Bien que peu étudiée, la retraduction a toujours été une question récurrente dans la traduction. Depuis toujours les traducteurs traduisent et retraduisent. Mais si la pratique est ancienne, la théorie est récente. Qu'est-ce que la retraduction ? Nouveauté, retour, répétition ? Pourquoi retraduit-on ? Quels sont les rapports entre le texte-source, la traduction et la retraduction ? La question a des ambiguïtés qui exigent sinon une solution, au moins un contour théorique. Ainsi, cet article présente l'évolution récente de la notion de retraduction depuis les réflexions fondatrices d'Antoine Berman et propose, en guise de (provisoire) conclusion, une définition qui soit capable de mettre en évidence la dimension historique et subjective du phénomène de la retraduction.

De Berman (1990) à Ladmíral (2012), sans oublier des auteurs comme Gambier (1994 ; 2012), Chevrel (2010), Skibinska (2007 ; 2012), etc., la retraduction, à l'instar de la traduction, est un terme en permanent processus de (re)définition. Malgré leurs différences, presque tous ces auteurs ont montré l'insuffisance de travaux théoriques *sur* la retraduction et ont mis en relief l'aspect mouvant et provisoire des tentatives de définition de la retraduction. Brisset est probablement l'auteur qui résume le mieux le statut théorique de la retraduction : un phénomène « ancien, fréquent et polymorphe » (Brisset, 2004 : 41). Ancien parce que tous les traducteurs

---

<sup>1</sup> Université de São Paulo, Brésil, thiagomattos.lit@gmail.com.

traduisent et retraduisent, c'est-à-dire que la retraduction n'est pas un privilège (ou un fardeau) de la modernité : la retraduction est aussi ancienne que la traduction elle-même. Fréquent parce que, s'il est vrai que la retraduction n'apparaît dans les débats théoriques que ces dernières décennies, il est vrai aussi que la *pratique* de la retraduction a toujours existé. (Il suffit de savoir, par exemple, que la Bible a connu plus de 337 (re)traductions intégrales (Oseki-Dépré, 2003), un nombre qui augmente toujours.) Et polymorphe parce que la définition de la retraduction change continuellement. Sans parler de sa pratique, qui n'est pas non plus un phénomène univoque. Ainsi, la retraduction est un phénomène mouvant sous la perspective de son aspect théorique ainsi que de sa pratique. Même dans les dictionnaires spécialisés le terme est peu fréquent :

La spécificité de cette opération a été longtemps négligée dans les études de traductologie. Il est significatif par exemple que l'entrée ‘traduction’ soit absente du *Dictionary of Translation Studies* de 1997, comme de la première édition de la *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*. (Monti, 2012 : 10)

Alors que la retraduction est peu présente dans les dictionnaires spécialisés, elle est fort présente dans les dictionnaires d'usage général. Le *Grand Robert* de 1985 (date assez antérieure à celle des dictionnaires spécialisés), par exemple, présente une définition intéressante de la retraduction : “une traduction elle-même faite à partir d'une autre traduction” (apud Gambier, 1994 : 413). La retraduction ne serait pas une « nouvelle traduction », mais une traduction réalisée à partir d'une autre traduction. Il s'agit de la *traduction intermédiaire* dont parle Gambier (2012) : un processus indirect, fréquent dans le cas des langues peu parlées. Cette définition date du XVIIe siècle. Par contre, comme explique Monti (2012), le dictionnaire *Trésor de la langue française* préfère la définition du XVIe siècle qui apparaît dans une lettre de 1556 écrite par Charles Fontaine, retraducteur d'Ovide, où retraduire signifie « traduire de nouveau ». Ainsi, la retraduction a au moins deux définitions possibles dans les dictionnaires français : traduction indirecte ; nouvelle traduction.

À partir de nos propres réflexions et de celles de Ladmiral (2012), Chevrel (2010) et Gambier (2012), on peut arriver à une liste (pas forcément définitive) composée de cinq définitions possibles pour le terme de retraduction :

- 1) retraduction comme itération, c'est-à-dire une nouvelle traduction du même texte-source. En effet, telle est la définition la plus courante aujourd'hui ;
- 2) révision d'une traduction déjà réalisée auparavant ;
- 3) retraduire dans la même langue du texte-source une traduction de ce même texte-source – rétrotraduction (Chevrel, 2010). Par exemple : *Le neveu*

*de Rameau*, de Diderot, a été longtemps perdu ; on le lisait grâce à une traduction française réalisée à partir d'une traduction allemande ;

4) traduction d'une traduction. Ladmiral utilise le terme « métatraduction » (Ladmiral, 2012), alors que Gambier parle de « traduction intermédiaire » (Gambier, 2012) ;

5) toute traduction, étant donné que l'on peut penser que n'importe quelle traduction est elle-même une retraduction : « on peut se demander, de façon spéculative, si le texte original (non encore traduit dans une autre langue) ne peut pas être considéré lui-même comme une traduction de l'auteur, qui serait à la recherche de son propre langage” » (Chevrel, 2010 : 11).

La question reste ouverte : qu'est-ce que la retraduction ? Une constante redéfinition ? Une pratique sans beaucoup de réflexions théoriques ? « Le concept de retraduction reste à approfondir » (Gambier, 1994 : 414) ; « On peut s'étonner que le phénomène si fréquent de la retraduction ait donné lieu à une réflexion critique somme toute assez mince » (Brisset, 2004 : 41).

Avant d'exposer notre conception de retraduction, nous jugeons utile d'établir un parcours de construction et de déconstruction des définitions de retraduction depuis le travail fondateur d'Antoine Berman (1990).

### **De la pratique à la théorie : le travail fondateur d'Antoine Berman**

La parution du numéro 4 de la revue *Palimpsestes* date de 1990. Dirigé par Paul Bensimon et publié par les Presses de la Sorbonne Nouvelle, ce numéro est l'une des premières publications en langue française à se dédier intégralement à la retraduction. On y dispose de six textes : “Présentation” (Paul Bensimon), “La retraduction comme espace de la traduction” (Antoine Berman), “Quelle langue pour le théâtre?” (Anne-Françoise Benhamou), “Retraduire, (re)mettre en scène” (Michel Gresset), “*Finnegans Wake*: la traduction parasitée” (André Topia) et “Sous le signe de Mercure, la retraduction” (Liliane Rodriguez). Parmi ces articles, on peut considérer que c'est celui de Berman qui inaugure un discours fondateur sur la retraduction : après 1990, presque tous les textes sur la retraduction reviennent sur Berman, soit pour le soutenir, soit pour l'attaquer.

Pour Berman, étant donné qu'elle introduit le texte dans un système d'arrivée, la première traduction est une traduction-acclimatation, une traduction-introduction. La retraduction, par contre, est un mouvement vers le texte-source. Ce geste de retour essaie de rétablir l'altérité et l'étrangeté que la première traduction, la traduction-introduction, avait effacées. La retraduction met en relief la spécificité linguistique, stylistique, textuelle du texte-source ; elle met en relief, finalement, sa singularité.

D'après Berman, toute traduction se caractérise par son inaccomplissement. C'est la retraduction qui peut atteindre

l'accomplissement : « Dans ce domaine d'essentiel inaccomplissement qui caractérise la traduction, c'est seulement aux retraductions qu'il incombe d'atteindre – de temps en temps – l'accompli » (Berman, 1990 : 1). L'accompli est une conséquence directe du geste de répétition : « Toute action humaine, pour s'accomplir, a besoin de la répétition. Et cela vaut particulièrement pour la traduction » (Berman, 1990 : 4). Une « grande traduction » sera forcément une traduction « répétée », une retraduction.

Devant la question « pourquoi retraduit-on ? », Berman affirme que l'on retraduit parce que « les traductions, elles, ‘vieillissent’ » (Berman, 1990 : 1). Cette idée traversera désormais toutes les études sur la retraduction. Elle ne sera réexaminée qu'à partir des années 2000.

Il faut retraduire parce que les traductions vieillissent, et parce qu'aucune n'est *la* traduction: par où l'on voit que traduire est une activité soumise au temps, et une activité qui possède une temporalité propre: celle de la caducité et de l'inachèvement. (Berman, 1990 : 1)

La retraduction n'est pas indépendante de l'historicité (Berman préfère le terme temporalité), étant soumise à la défaillance. Cependant, certaines retraductions semblent avoir atteint la complétude. Ce sont les grandes traductions, celles qui ne vieillissent pas, qui sont toujours une référence pour les retraductions à venir :

L'Histoire nous montre qu'il existe parfois des traductions qui perdurent à l'égal des originaux et qui, parfois, gardent plus d'éclat que ceux-ci. Ces traductions sont ce qu'il est convenu d'appeler des *grandes traductions*. (Berman, 1990 : 2)

C'est le cas de la *Vulgate* de Saint Jérôme, la *Bible* de Luther, le Shakespeare de Schlegel, l'*Antigone* de Hölderlin, le Poe de Baudelaire. La spécificité d'une grande traduction est claire : elle ne vieillit pas ; elle reste toujours vivante ; elle est, dans une lecture radicale, hors de l'histoire.

Comme l'on verra plus tard, la conception bermanienne de grande traduction n'est pas exempte d'une perspective franchement idéaliste. Pour le moment, il faut savoir que Berman arrive à une liste de six caractéristiques d'une grande traduction :

- 1) elle est un événement dans la langue d'arrivée ;
- 2) elle est aussi systématique que le texte-source ;
- 3) elle est le lieu de rencontre entre la langue originale et celle du traducteur ;
- 4) elle établit un lien intense avec le texte-source et peut avoir un impact dans la culture réceptrice aussi fort que l'impact de l'original sur la culture source ;
- 5) elle est, pour n'importe quelle activité retraductrice contemporaine, une référence incontournable ;

6) elle est une retraduction : « Si toute retraduction n'est pas une grande traduction (!), toute grande traduction, elle, est une retraduction » (Berman, 1990 : 3).

Du point de vue purement pragmatique, cette dernière caractéristique a un problème : beaucoup de « grandes traductions » de l'histoire littéraire sont en effet la première traduction du texte. Il faut donc établir un rapport plus précis, et moins ambigu, entre l'idée de grande traduction et de retraduction :

D'abord, elle n'est pas... absolue. Il peut y avoir une première traduction qui soit une grande traduction. Mais loin d'invalider notre corrélation, cette possibilité signifie seulement que ladite première traduction s'est d'embrée posée comme une retraduction, et ceci à chaque fois selon des modalités particulières. Ensuite, il faut ici préciser le concept même de retraduction. Celle-ci ne qualifie pas seulement toute nouvelle traduction d'un texte déjà traduit. [...] On peut parler ici de retraduction, dès qu'il y a une nouvelle traduction d'une œuvre, même si on a affaire à une partie de cette œuvre qui n'avait pas, elle, été encore traduite. Il suffit qu'un texte d'un auteur ait déjà été traduit pour que la traduction des autres textes de cet auteur entre dans l'espace de la retraduction. (Berman, 1990 : 3)

Si l'on traduit le texte d'un auteur, tous ses textes font partie aussi de l'espace de la traduction. Les textes à être traduits seront donc une retraduction. Cela incite Berman à considérer que les grandes traductions qu'il a citées soient toutes des retraductions.

Après ce numéro 4 de *Palimpsestes*, la retraduction est reprise par Gambier dans un article publié dans la revue canadienne *Meta*, en 1994. À partir des années 2000, on a toute une série de publications et d'événements consacrés au sujet de la retraduction. Pour en citer quelques uns : le numéro 11 de la revue brésilienne *Cadernos de tradução*, en 2003, dirigé par John Milton et Marie-Hélène Torres ; le numéro 15 de *Palimpsestes*, en 2004, dirigé par Christique Raguet ; le livre *La retraduction*, en 2010, dirigé par Robert Kahn et Catriona Seth à partir d'un colloque réalisé à l'université de Rouen, en 2006 ; le livre *Autour de la retraduction*, en 2012, dirigé par Enrico Monti et Peter Schnyder à partir d'un colloque réalisé à l'université d'Haute Alsace, en 2009. Malgré toute cette diversité de publications sur la retraduction, une caractéristique commune peut être observée dans ces travaux : le geste de relire Berman, le geste de revenir sur son article pour (re)construire une définition moins idéaliste et plus historicisée de la retraduction. Dans ce contexte, Gambier est un auteur particulièrement intéressant, puisqu'il est probablement le seul chercheur qui appartient à ces deux cycles : en 1994, il publie un article où il réaffirme la thèse bermanienne ; en 2012, il publie un nouvel article où il déconstruit sa pensée et essaie d'ouvrir un nouveau chemin pour les réflexions théoriques sur la retraduction.

## **Yves Gambier en 1994 et en 2012 : vers une (re)définition de la retraduction**

Dans son article de 1994, Gambier résume la thèse bermanienne avec deux mots-clés : retour et détour. La retraduction est une nouvelle traduction d'un texte déjà traduit dans cette même langue-là, intégralement ou partiellement. On retraduit pour rendre un texte actuel ; on retraduit parce que les récepteurs, eux, changent. Change le temps, changent les traductions : telle est la dimension historique de la retraduction, « seule la retraduction conjugue à cette dimension socio-culturelle la dimension historique : elle apporte des changements parce que les temps ont changé » (Gambier, 1994 : 413). Ainsi comme Berman, Gambier croit que la première traduction est assimilatrice, réduit l'altérité et rend les aspects linguistiques, textuels, culturels etc. plus habituels aux récepteurs (dimension du détour). La retraduction est un retour au texte-source : on revient sur le texte, on le traduit en mettant en évidence ses aspects linguistiques, textuels, culturels ; l'altérité n'est pas supprimée, mais mise en évidence. Gambier réaffirme ainsi la thèse bermanienne sur la retraduction, ce qui ne veut pas dire qu'il soit tout à fait d'accord avec toutes ses positions. Il montre déjà, par exemple, que Berman présente une « vision logocentrique du texte et de l'immanence du sens » (Gambier, 1994 : 414), comme si le retraducteur n'était pas soumis à une idéologie, à une culture, à une historicité. Cependant, Gambier n'arrive pas à rompre avec Berman dans cet article. Leurs positions de base sont les mêmes : alors que la première traduction est assimilatrice (détour), la retraduction revient sur la singularité du texte-source (retour).

En ce qui concerne les conséquences de ce texte pour les discussions à partir des années 2000, la contribution la plus intéressante de Gambier est une liste de questions (Gambier, 1994 : 414) qu'il établit sur le phénomène de la retraduction. Les questions peuvent être ainsi résumées :

- 1) Pourquoi un même texte suscite-t-il tant de (re)traductions ?
- 2) Pourquoi y a-t-il des traductions qui vieillissent, pendant que d'autres perdurent ?
- 3) La question de la retraduction est-elle la même pour tous les genres ?
- 4) Les autotraductions peuvent-elles être retraduites ?
- 5) Quel est la spécificité du rôle du traducteur dans une retraduction ?

Si l'on regarde les travaux à partir des années 2000, on verra que ces questions de Gambier sont constamment reprises et problématisées, formant donc une sorte de toile de fond pour les prochains auteurs, y compris Gambier lui-même (2012), qui publie, en 2012, un article où il problématisé non seulement Berman, mais aussi son propre article de 1994.

La retraduction, contrairement à ce que Berman affirmait, n'est pas une évolution. La pensée bermanienne sur la retraduction s'inscrit dans une mémoire évolutionniste : les traductions vieillissent et meurent ;

éventuellement on témoigne de l'apparition, presque par sélection naturelle, d'une « grande traduction » qui perdurera dans le temps. Berman s'inscrit dans une idéologie du progrès, selon laquelle la retraduction est une activité d'évolution. Dans cette perspective, l'histoire est une progression, une ligne chronologique stable, ce qui nous conduit à « une compréhension évolutionniste de l'histoire » (Gambier, 2012 : 57). On efface les réseaux de contact entre ces traductions, les rapports qu'elles établissent entre elles, le complexe de ruptures et de contacts – tout cela au nom d'un point de vue télologique, voire idéaliste, basé sur une logique du progrès vers une « grande traduction ». Gambier (2012) affirme que, contrairement à ce que disait Berman, une retraduction n'est pas seulement une conséquence du vieillissement des traductions. Il y a les retraductions endogénétiques, originées de changements linguistiques, et les retraductions exogénétiques, originées d'aspects éditoriaux, commerciaux, culturels. La base théorique de cette différenciation est due en grande partie à la théorie des polysystèmes :

Selon le degré d'éloignement dans le temps, les fonctions remplies par chaque traduction dans le polysystème récepteur et le niveau d'analyse, les retraductions peuvent être perçues différemment et se voir attribuer une signification et une causalité variables. Avec cette complexité, peut-on affirmer qu'il y a des périodes plus retraductrices que d'autres, dans un polysystème donné. (Gambier, 2012 : 64)

Cette question est l'un des points centraux dans les réflexions sur la retraduction : pourquoi retraduit-on ? Pourquoi refaire ce qui a été déjà fait (Ladmiral, 2012 : 31)? À partir des travaux contemporains sur la retraduction et à partir de nos réflexions théoriques, nous proposons une liste de huit réponses possibles :

- 1) on retraduit parce qu'une traduction n'est pas (ou n'est plus) satisfaisante. Il s'agit d'un retour au texte-source, afin d'y trouver ses spécificités linguistiques, textuelles etc. ;
- 2) on retraduit parce que l'on veut traduire directement de l'original. C'est le cas des traductions intermédiaires (Gambier, 2012) ;
- 3) on retraduit parce que les traductions vieillissent, idée qui reprend la thèse bermanienne. Mais la façon de voir ce processus n'est plus la même, puisque l'original est lui-aussi soumis à des changements :

[...] les textes de départ vieillissent aussi, mais pas de la même manière que leurs traductions, au moins aux yeux du public. Là où ceux que l'on définit comme des textes 'originaux' prennent des rides qui les rendent encore plus charmants, les imperfections dues à l'âge des traductions ont une propension toute particulière à les rendre grotesques. (Monti, 2012 : 15-16)

- 4) On retraduit parce que les outils technologiques ont changé. Nous avons à notre disposition tout un ensemble de ressources inédites et privilégiées (logiciels, base de données, révision automatique etc.);
- 5) On retraduit parce que l'on veut résituer un auteur ou un texte dans un système d'arrivée : « [les retraductions] contribuent à ancrer toujours davantage l'œuvre étrangère dans le patrimoine national du pays d'accueil » (Chevrel, 2010 : 17);
- 6) On retraduit parce que l'on veut traduire, tout simplement, c'est-à-dire qu'on ne sait même pas qu'il y a une traduction antérieure. Ou bien on le sait, mais on n'y a pas accès : « il n'est point de règle qu'un traducteur entreprenant cette nouvelle traduction connaisse le travail de ses prédecesseurs; il peut même ignorer son existence » (Skibinska, 2008 : 5) ;
- 7) On retraduit parce que des considérations éditoriales ou commerciales l'exigent. C'est le cas, par exemple, des auteurs qui passent au domaine public et sont soudainement retraduits ;
- 8) Et l'on retraduit, finalement, parce que l'on a une autre lecture du texte, une autre interprétation, un point de vue présent déjà chez Mavrodi en 1991 :

Ce n'est pas toujours parce qu'une traduction existant est mauvaise ou désuète qu'on désire retraduire: ce peut être tout simplement parce que, en tant que traducteur, on interprète autrement le texte, comme un metteur en scène propose un nouveau spectacle, un exécutant musical une nouvelle interprétation d'un morceau. (Mavrodi, 1991 : 77)

Le phénomène de la retraduction met en évidence que ce n'est pas seulement la traduction qui est traversée par l'incomplétude, mais l'œuvre elle-même. On peut la relire et la récrire, la résituer et la retextualiser. On peut la retraduire, finalement. L'incomplétude de la traduction n'est pas celle dont parle Berman, mais l'incomplétude du sujet et de la langue (Pêcheux, 1975). Il ne s'agit pas d'une ligne droite, évolutionniste, chronologique, mais d'un éternel retour, pour reprendre Nietzsche, un processus continu de relecture et de réécriture possibles. « Retraduire est véritablement un acte d'actualisation d'un texte, fondé sur une nouvelle lecture et une nouvelle écriture » (Chevrel, 2010 : 14). Une œuvre est mieux lue (ou plus largement lue) quand il y a de nombreuses retraductions, c'est-à-dire de nombreuses réécritures. On ne traduit pas forcément parce qu'une traduction a « vieilli » ou parce que l'original a « changé ». On retraduit parce que la manière de lire ce texte (ou ces textes, si l'on considère aussi les traductions antérieures) a changé. Les sujets qui le lisent ont changé. La retraduction a donc une dimension, et même une raison, profondément historique. L'espace de la (re)traduction est par excellence l'espace de l'historicité de l'interprétation.

## (Re)définir une notion théorique: la retraduction

« Retraduire n'est pas remplacer, mais ajouter », affirme Samoyault (2010 : 231). Le lieu de la retraduction est le lieu de la pluralité, des relectures et des réécritures : « nous devrions voir une série de traductions avant tout comme *coexistence* de plusieurs textes liés par un lien original : l'œuvre originale, 'fondatrice' de la famille que ces textes forment » (Skibinska, 2007 : 5). Puisque la retraduction n'est pas le geste de remplacer, mais celui d'ajouter, et puisque la retraduction n'est pas une ligne de remplacement de traductions, mais un réseau de coexistence de relectures et de réécritures, nous proposons de parler d'une *coexistence* de (re)traductions, ou plutôt de *(re)traductions coexistantes*. Ces traductions et retraductions forment tout un réseau de (re)lectures et de (ré)écritures du texte, un réseau de dialogues, de contacts, de dissonances, de résonances. Ainsi, on peut s'écartier d'une perspective évolutionniste, la retraduction n'est plus une ligne droite, mais un (des) réseau(x) où cohabitent plusieurs manières de lire, de réécrire – de traduire finalement. L'espace de la (re)retraduction est un espace de coexistence, non de remplacement. Un espace où les (re)traductions coexistent et forment un ensemble complexe de rapports d'alliance, de divergence, de complémentarité, etc. Retraduire signifie mettre une traduction en contact avec les écritures antérieures et, en projection imaginaire, postérieures.

Depuis la parution du numéro 4 de la revue *Palimpsestes*, en 1990, la définition de la retraduction a beaucoup changé – et change toujours. Quand nous affirmons que l'article de Berman a inauguré toute une discussion sur la retraduction, on ne veut pas dire qu'il a été le premier théoricien à écrire sur ce sujet. Meschonnic, par exemple, parle de la retraduction déjà en 1970 : « Cette notion de traduction comme transformation [...] mène à historiciser les questions: qui traduit ou retraduit? Quoi et pourquoi? » (Meschonnic, 1970 : 67) ; « Chaque époque retraduit parce qu'elle lit et écrit autrement. Le paradoxe provisoire de la traduction réussie (celle qui dure) est celui de la nécessaire *ré-énonciation* » (Meschonnic, 1970 : 424). Cependant, c'est Berman qui fonde un certain discours sur la retraduction qui sera continuellement repris, reproblématisé, repensé – retraduit, finalement – par les publications postérieures. Les années 2000 marquent non seulement un changement de perspective par rapport aux réflexions de Berman, mais aussi une explosion de publications et d'événements sur ce thème. Le nom de Berman reste quand même comme une toile de fond, ses pensées sont continuellement reprises et problématisées, comme si son discours fondateur était une base à partir de laquelle une nouvelle manière de penser la retraduction était possible. Dans ce sens, Gambier est certainement l'auteur qui mieux représente ce changement de perspective théorique : si en 1994, il réaffirmait la thèse bermanienne, en 2012, le voilà qui revient sur l'article de Berman et

sur son propre article et arrive à de nouvelles formulations : la retraduction n'est plus une évolution, un mouvement d'évolution vers l'accomplissement et la grande traduction.

La retraduction est une relecture et une réécriture. La retraduction, peut-on (r)ajouter, est une coexistence de (re)traductions ; un réseau où des lectures et des réécritures du texte coexistent en perpétuelle relation dynamique. La (re)traduction est un phénomène pluriel, historiquement situé et soumis au geste d'un sujet-(re)traducteur et d'un sujet-lecteur. La (re)traduction est toute réécriture d'un même texte-source, et ces réécritures coexistent avec d'autres réécritures, elles forment un réseau construit à partir des différentes façons de (re)lire et de (ré)écrire le texte. Il ne s'agit pas d'un processus de remplacements, mais d'une dynamique d'ajouts : on ajoute dans l'espace de la traduction une nouvelle interprétation, une nouvelle manière de lire, de réécrire, de (re)traduire ce texte.

## Bibliographie

- Bensimon, Paul (1990) : « Présentation », *Palimpsestes*, n. 4, 1990, p. IX-XIII. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Berman, Antoine (1990) : « La retraduction comme espace de la traduction », *Palimpsestes*, n. 4, 1990, p. 1-9. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Brisset, Annie (2004) : « Retraduire ou le corps changeant de la connaissance: sur l'historicité de la traduction », *Palimpsestes*, n. 15, 2004, p. 39-69. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Chevrel, Yves (2010). « Introduction: la retraduction – und kein Ende », in Kahn, Robert; Seth, Catriona : *La retraduction*. Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Faleiros, Álvaro (2009) : « A crítica da retradução poética », *Itinerários*, v. 28, 2009, p. 145-158. Araraquara, UNESP.
- Gambier, Yves (1994) : « La retraduction, retour et détour », *Meta*, v. XXXIX, n. 3, 1994, p. 413-417. Montreal.
- Gambier, Yves (2012) : « La retraduction: ambiguïtés et défis », in Monti, E.; Schnyder, P. (dir.) : *Autour de la retraduction*. Paris, Orizons.
- Ladmiral, Jean-René (2012) : « Nous autres traductions, nous savons maintenant que nous sommes mortnelles.... », in Monti, E. ; Schnyder, P. (dir.) : *Autour de la retraduction*. Paris, Orizons.
- Mavrodi, Irina (1991) : « Retraduire Dickens », *Actes des Septièmes assises de la traduction littéraire*. Arles, Actes Sud/ATLAS.
- Meschonnic, Henri (1970) : *Pour la poétique II*. Paris, Gallimard.
- Milton, J.; Torres, M.-H. (dir.) (2003) : *Cadernos de tradução: Tradução, retradução e adaptação*, n. 11. Florianópolis, UFSC.
- Monti, Enrico (2012) : « La retraduction, un état des lieux », in Monti, E.; Schnyder, P. (dir.) : *Autour de la retraduction*. Paris, Orizons.
- Oseki-Dépré, Inês (2003): « Retraduire la Bible: le Qohélet », *Cadernos de tradução*:

- Tradução, retradução e adaptação*, n. 11, 2003, p. 95-125. Florianópolis, UFSC.
- Pêcheux, Michel (1975) : *Les vérités de la Police*. Paris, Maspero.
- Rodriguez, Liliane (1990) : « Sous le signe de Mercure, la retraduction », *Palimpsestes*, n. 4, 1990, p. 63-78. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Samoyault, Thiphaine (2010) : « Retraduire Joyce », in Kahn, Robert; Seth, Catriona : *La retraduction*. Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Skibinska, Elzbieta (2007) : « La retraduction, manifestation de la subjectivité du traducteur », *Doletiana: Revista de traducció, literatura i arts*, n. 1, 2007, p. 1-10. Barcelona.
- Skibinska, Elzbieta (2012) : « ‘C'est la faute à... Boy’: les traductions ‘canoniques’ sont-elles un obstacle à la retraduction? », in Monti, E.; Schnyder, P. (dir.) : *Autour de la retraduction*. Paris, Orizons.